

NOTICE D'EMPLOI

STRECTIS 68 mg / 34 mg solution pour spot-on pour chats de 0,5 à 5 kg

EAN / GTIN	3411112248902 / 03411112248902
Présentation	Boîte de 6 pipettes unidoses de 0,4 mL
Espèce cible	Chat de 0,5 kg à 5 kg
Statut	Médicament vétérinaire non soumis à ordonnance

À RETENIR

1 pipette entière de 0,4 mL par chat, appliquée directement sur la peau sèche entre les omoplates, en un seul point. Le traitement peut être renouvelé toutes les 5 semaines selon le risque parasitaire. Ne pas utiliser chez un chaton de moins de 8 semaines ou pesant moins de 0,5 kg.

1. À QUOI SERT CE MÉDICAMENT ?

Traitement et prévention des infestations par les puces et/ou les tiques chez le chat.

- Puces : Ctenocephalides spp. - efficacité contre les puces adultes pendant 8 semaines.
- Œufs et larves de puces : inhibition du développement pendant 6 semaines après application.
- Tiques : Rhipicephalus turanicus - efficacité acaricide pendant 5 semaines.

Le produit peut aussi être intégré à un programme de prise en charge de la dermatite par allergie aux piqûres de puces, après diagnostic vétérinaire.

2. COMPOSITION

Chaque pipette de 0,4 mL contient :

Substance	Quantité par pipette
Fipronil	68 mg
(S)-méthoprène	34 mg
Butylhydroxyanisole (E320)	0,08 mg
Butylhydroxytoluène (E321)	0,08 mg

Autres excipients : éthanol anhydre et éther monoéthylique de diéthylèneglycol.

3. POSOLOGIE ET FRÉQUENCE

Poids du chat	Dose à administrer	Fréquence
0,5 kg à 5 kg	1 pipette entière de 0,4 mL	Toutes les 5 semaines selon le risque

Ne pas répéter le traitement à moins de 2 semaines d'intervalle. Peser le chat avant utilisation afin de choisir le dosage adapté.

4. MODE D'ADMINISTRATION

- Détacher une alvéole de la plaquette et l'ouvrir avec des ciseaux en suivant la ligne prévue.
- Retirer la pipette, la tenir verticalement et tapoter pour faire descendre le liquide.
- Rompre l'embout au niveau du trait prédécoupé.
- Écarter les poils entre les omoplates jusqu'à voir la peau.
- Poser l'embout sur la peau et vider entièrement la pipette en un seul point, près de la base du cou.
- Éviter de trop mouiller le pelage et empêcher les animaux de se lécher entre eux après le traitement.

APRÈS L'APPLICATION

Laisser le point d'application sécher complètement avant tout contact avec des tissus ou du mobilier. Ne pas manipuler ni laisser les enfants jouer avec le chat pendant au moins 12 heures. Une application le soir est recommandée.

5. CONTRE-INDICATIONS ET PRÉCAUTIONS CHEZ L'ANIMAL

- Ne jamais utiliser chez le lapin : des effets graves, parfois mortels, peuvent survenir.
- Ne pas utiliser chez un animal malade, fébrile, convalescent ou allergique à l'un des composants.
- Voie externe uniquement. Ne pas administrer par la bouche.
- Ne pas appliquer sur une plaie, une peau lésée ou humide. Éviter tout contact avec les yeux.
- Ne pas utiliser chez un chaton de moins de 8 semaines ou pesant moins de 0,5 kg sans avis vétérinaire.
- La fixation de quelques tiques après traitement reste possible ; le risque de transmission d'une maladie ne peut pas être totalement exclu.
- L'effet d'un bain ou d'un shampoing sur l'efficacité du produit n'est pas établi chez le chat.

6. PRÉCAUTIONS POUR LA PERSONNE QUI ADMINISTRE LE PRODUIT

- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et la bouche. Les personnes hypersensibles à un composant ne doivent pas appliquer le produit.
- Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'application. Se laver soigneusement les mains après usage.
- En cas de contact cutané : laver à l'eau et au savon. En cas de projection oculaire : rincer abondamment à l'eau.
- En cas d'ingestion accidentelle : consulter immédiatement un médecin et lui montrer la notice ou l'étiquette.
- Ne pas laisser le chat traité dormir avec son propriétaire le jour du traitement, surtout avec des enfants.

7. GESTATION, LACTATION ET INTERACTIONS

L'innocuité n'a pas été établie chez la chatte gestante ou allaitante. L'utilisation doit être décidée par un vétérinaire après évaluation du bénéfice et du risque.

Aucune interaction médicamenteuse connue.

8. EFFETS INDÉSIRABLES POSSIBLES

- Aspect humide, poils ébouriffés ou collants, dépôts secs ou petites squames au point d'application : effets généralement transitoires.
 - En cas de léchage : hypersalivation brève possible, liée surtout aux excipients.
 - Très rarement : perte de poils ou démangeaisons au point d'application.
- En cas d'effet important, persistant ou inhabituel, contacter rapidement un vétérinaire.

9. SURDOSAGE

Lors d'une étude de tolérance, aucun effet indésirable n'a été observé chez des chatons de 8 semaines traités jusqu'à 5 fois la dose recommandée, à intervalles de 2 semaines. Respecter néanmoins strictement la dose et la fréquence prévues.

10. DURÉE D'ACTION

Parasite	Action	Durée
Puces adultes	Les puces sont généralement tuées dans les 24 heures.	8 semaines
Œufs et larves de puces	Inhibition du développement des formes immatures.	6 semaines
Tiques	Les tiques sont généralement tuées dans les 48 heures.	5 semaines

11. CONSERVATION ET ÉLIMINATION

- Conserver les pipettes dans leur emballage d'origine jusqu'au moment de l'utilisation.
- Ce médicament ne nécessite pas de précautions particulières de température.
- Ne pas utiliser après la date de péremption indiquée sur l'emballage.
- Éliminer immédiatement les pipettes usagées afin qu'elles restent hors de portée des enfants.
- Ne pas jeter le produit dans les cours d'eau : il peut être dangereux pour les poissons et autres organismes aquatiques.
- Rapporter les restes ou produits inutilisés dans un circuit de collecte adapté, notamment en pharmacie.

12. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Titulaire de l'AMM	CEVA Santé Animale, 8 rue de Logrono, 33500 Libourne, France
N° d'AMM	FR/V/9523446 3/2015
Première autorisation	25 novembre 2015
Mise à jour du RCP	27 juin 2025
Sources utilisées	RCP officiel ANMV/ANSES et notice Med'Vet correspondant au GTIN 03411112248902

IMPORTANT

Cette fiche est une notice pratique destinée à faciliter l'utilisation. Elle ne remplace pas la notice réglementaire contenue dans l'emballage. Lire intégralement la notice officielle avant emploi et demander conseil à un vétérinaire ou à un pharmacien en cas de doute.